



VOUS, LE CMH
depuis 20 ans

COMMUNIQUE DE PRESSE

Votre contact presse

Olivier Pirotte

Coordinateur opérationnel CMH ASBL

olivier.pirotte@centremedicalheliporte.be

0471 / 41 26 84

6 à 7 fois plus de micro-dons au CMH en 2 ans

Depuis environ 2 ans, l'ASBL Centre Médical Hélicoptéré enregistre une croissance significative des micro-dons versés par des particuliers. Leur nombre est 6 à 7 fois plus important par rapport aux exercices financiers précédents. Cette évolution démontre que faire un don au CMH est une possibilité qui permet à la population d'exprimer sa reconnaissance au service de secours hélicoptéré de Bra-sur-Lienne.

—

Déjà au bilan de l'exercice 2017, le conseil d'administration a pris connaissance du résultat exceptionnel des ressources de donations : **une croissance de 66% par rapport à l'année précédente**. Cette tendance s'est confirmée au cours des 3 premiers trimestres de l'année 2018. Cette bonne nouvelle réjouit toute l'équipe du CMH qui perçoit, spécifiquement dans les dons, une ressource appréciable pour effectuer des achats de matériel médical et pour investir dans l'efficacité de son service de secours en aide médicale urgente.

Les micro-dons effectués au profit du CMH sont d'origines multiples :

- des affiliés qui, lors du renouvellement de la cotisation annuelle de leur carte d'affiliation, décident volontairement d'arrondir leur versement d'un montant qui va de 5 à 20 €.
- des personnes qui répondent par un don financier aux souhaits d'une personne défunte, dans une communication d'avis mortuaire. Ces micro-dons varient de 10 à 30 €.
- des particuliers et des entreprises qui manifestent leur générosité à plusieurs périodes de l'année ou à l'issue d'une mission de secours qui concerne un de leurs proches.
- des contributeurs qui répondent à des actions de communication menées pour sensibiliser chaque citoyen au soutien de la population dans le développement de son projet de service de secours. Une des plus récentes actions consiste à rassembler et fédérer des centaines de contributeurs autour d'un objet insolite aux couleurs du CMH et de son hélicoptère médicalisé.

Une veille permanente de toutes les donations qui lui sont adressées vient d'être mise en place, avec le double objectif d'adresser un remerciement personnalisé aux donateurs et de les informer de manière précise sur les opportunités fiscales de toute donation, qu'il s'agisse d'un don financier ou d'un legs.

A ce titre, l'ASBL Centre Médical Hélicopté rappelle qu'elle agréée par le Ministère des Finances comme institution bénéficiant des avantages de la déductibilité fiscale. Cet agrément permet à tout donateur d'un montant annuel minimal de 40 € de recevoir une attestation qu'il est libre de joindre à sa déclaration d'impôts. Cet agrément lui permet de recevoir des legs et d'assurer la fonction de légataire universel.

Pour preuve de l'image de confiance véhiculée par le CMH de Bra-sur-Lienne, il convient de souligner ou de rappeler le soutien exceptionnel de 218 683 € dont il a bénéficié, au début de l'année 2018, grâce au Fonds Steldust géré par le centre de philanthropie de la Fondation Roi Baudouin. Le fonds Steldust a été créé à l'initiative de particuliers anonymes, avec l'objectif de soutenir l'activité du Centre Médical Hélicopté.

Infos sur le don au CMH via www.faire-un-don-au-cmh.be ou via la permanence téléphonique 086/45 03 39 du lundi au vendredi de 9h à 12h30.